

Les crédits

Lors des dernières négociations finales du GATT, nous avons démontré notre sérieux en obtenant des tarifs douaniers suffisamment élevés pour garder notre système de gestion de l'offre presque inchangé. On parle de plusieurs tarifs douaniers qui atteignent entre 200 et 300 p. 100 pour différents produits laitiers.

Ces tarifs ne diminueront que de 15 p. 100 sur une période de six ans. Il s'agit de la plus faible réduction exigée sur de tels tarifs. De plus, des accords internationaux prévoient un accès limité pour les importations, tout en nous offrant un accès semblable ailleurs pour nos produits laitiers.

En conséquence, tous les spécialistes s'accordent pour dire que le secteur jouit d'une grande protection pour plusieurs années. Au moment où le projet de loi sur le GATT était à l'étude en cette Chambre, on se rappellera qu'on nous a attaqué en disant qu'on avait oublié de protéger l'article XI. Voilà la façon dont on a procédé.

C'est une bonne nouvelle, puisque le secteur laitier connaît actuellement un regain de ses activités. La production canadienne de lait de transformation a connu une hausse de 3,2 p. 100 en 1993-1994 par rapport à l'année précédente. On prévoit aussi une augmentation de 4,5 p. 100 pour l'année en cours. Les producteurs laitiers du Québec qui possèdent presque la moitié du contingent national profitent de cette situation avantageuse.

Pour ce qui est de la réduction du subside laitier de 30 p. 100 sur deux ans, elle s'avère nécessaire pour la santé des finances publiques.

En tant qu'élus, nous avons certaines responsabilités incontournables, dont celle de réduire véritablement le déficit. On ne peut plus permettre une croissance du déficit qui s'ajoute constamment à la dette nationale. Au contraire, on doit ramener la balance budgétaire vers l'équilibre. Tous les Canadiens et les Canadiennes s'entendent là-dessus.

En conséquence, le gouvernement doit réduire ses dépenses à tous les niveaux et sur plusieurs fronts. Une de celles-ci concerne le secteur agroalimentaire.

Dans le secteur laitier, les producteurs reçoivent en ce moment 5,43 \$ l'hectolitre pour le lait de transformation sous forme de subvention directe. Un hectolitre représente 100 litres; donc en termes familiers la subvention équivaut à 5c. le litre. D'autre part, elle ne s'applique pas au lait de consommation, c'est-à-dire le lait qu'on boit tous les jours, pour lequel les producteurs obtiennent un prix supérieur.

On parle donc d'une fraction du revenu des producteurs laitiers qui est touchée. À ce compte, je suis d'avis que cette décision se justifie entièrement, quand on sait, je le répète, que le gouvernement doit réduire ses dépenses. On n'a pas le choix d'appliquer des mesures budgétaires rigoureuses mais sensées.

Après tout, la subvention n'est pas toute abolie. Loin de là. Soixante-dix pour cent, soit environ 160 millions de dollars, iront toujours à la production laitière. Dans les mois à venir, la Commission canadienne du lait et des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire tiendront des consul-

tations avec le secteur sur l'établissement des prix pour la campagne débutant le 1^{er} août prochain.

Plus tard cette année, le gouvernement entamera des discussions avec l'industrie sur la meilleure façon d'utiliser cette subvention. Ces fonds doivent servir le plus efficacement possible, c'est-à-dire qu'ils doivent soutenir la croissance à long terme du secteur.

Autant les producteurs que les transformateurs ont le souci de s'adapter au nouveau contexte international. Le secteur laitier du Canada génère de nombreux emplois et des milliards de dollars en recettes. Dans l'avenir, il importe que ce secteur puisse prospérer et relever de nouveaux défis.

Depuis toujours, une certaine portion de la production, en particulier la poudre de lait excédentaire et certains fromages réputés, est écoulée sur le marché mondial.

• (1525)

Tout dernièrement, lors de la mission commerciale effectuée en Amérique du Sud par le ministre de l'Agriculture et des représentants du secteur, on a intéressé des Brésiliens à importer du parmesan et du mozzarella canadien. Cela prouve que l'on peut trouver de nouveaux marchés pour nos excellents produits.

À la dernière réunion du Comité national de gestion des approvisionnements du lait, six des neuf offices provinciaux de commercialisation ont décidé de créer un quota de mise en marché spécial pour développer le marché d'exportation. Cette nouvelle orientation pourrait voir le jour d'ici l'été et peut-être regrouper éventuellement toutes les provinces.

On peut constater que le secteur est en train d'évoluer selon ses besoins. Le gouvernement entend faciliter le passage vers une nouvelle génération de la commercialisation ordonnée dans le lait comme dans le secteur de la volaille et des oeufs.

D'autre part, le Budget a annoncé de nouvelles façons d'aider l'ensemble du secteur agroalimentaire, y compris le secteur laitier. En outre, le gouvernement propose un train de mesures d'adaptation pour qu'il puisse saisir les nouvelles possibilités qui s'offrent sur le marché mondial et pour compenser la réduction des prestations gouvernementales.

Le gouvernement s'engage à fournir des outils financiers, et on a pu s'en rendre compte quand les fonds de la Loi sur les prêts coopératifs ont été doublés, il y a quelques semaines. De même, le gouvernement offrira plus d'informations sur les marchés aux entreprises désireuses d'accroître leurs ventes à l'extérieur du pays.

Comme vous pouvez le constater, on peut conclure que le gouvernement aide, selon ses capacités financières, le secteur laitier tout comme les autres segments de l'agroalimentaire.

Les compressions annoncées sont réelles mais pas dramatiques au point de nuire à l'évolution du secteur laitier. Au contraire, nous voulons faire en sorte qu'il puisse continuer d'évoluer à l'intérieur de la mise en marché ordonnée.

[Traduction]

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de ses observations. Je sais qu'il se préoccupe autant de l'avenir de l'agriculture au Québec que je m'en préoccupe pour tout le Canada.